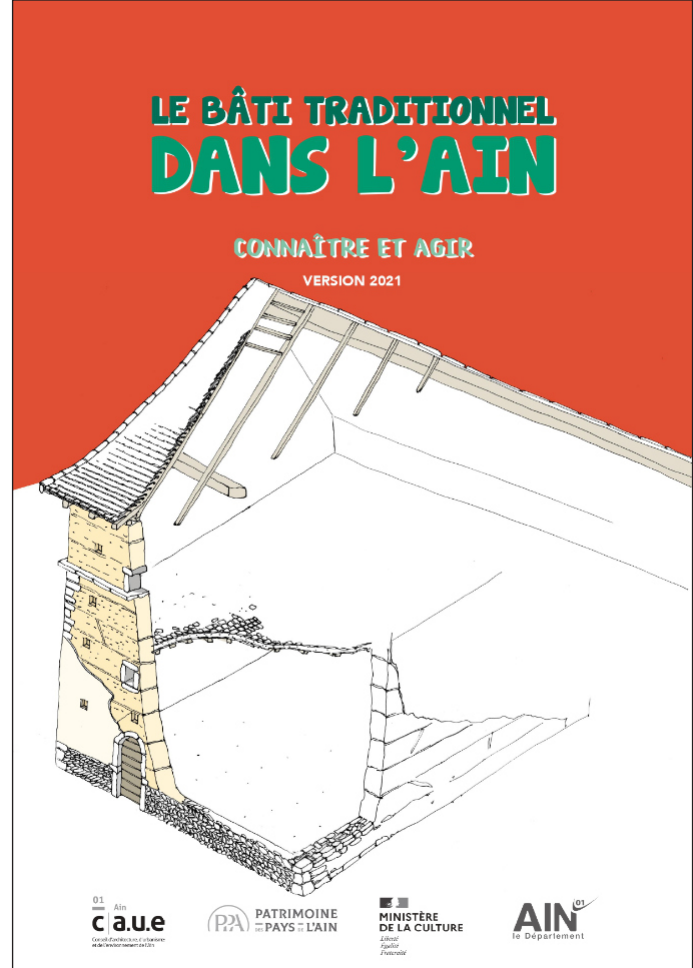


EXTRAITS



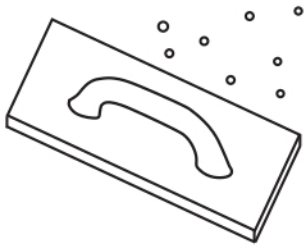
Ce guide de 57 fiches-conseils est à destination des particuliers. Il identifie les qualités d'implantation et de construction des édifices traditionnels de l'Ain à travers les matériaux, les éléments constitutifs et les grandes typologies. Au regard de ces caractères, des possibilités d'évolution du bâti ancien sont explorées afin de mieux sauvegarder, réhabiliter ou reconvertir ce patrimoine fragile mais identitaire de nos centres, bourgs, faubourgs et hameaux.

Ce livret a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain aidé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, le service Patrimoine culturel du Département de l'Ain ainsi que la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain.

Le CAUE a «pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (Article 7 de la loi de 1977 sur l'architecture. Il conseille les collectivités et particuliers.)

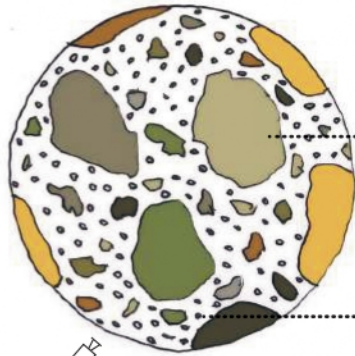
Ce document est une mise à jour et un enrichissement des anciennes fiches-conseils du CAUE de l'Ain.

Les conseils donnés ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes.



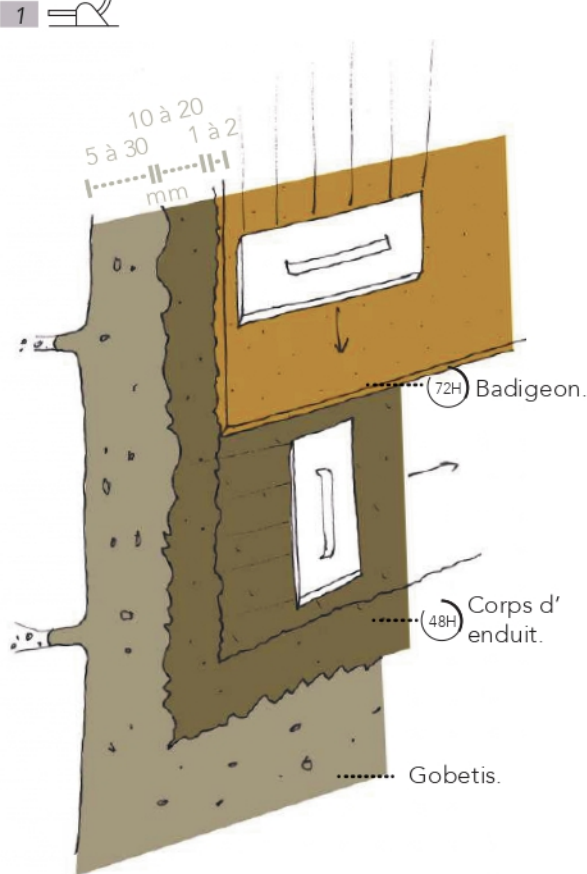
5.15 INTERVENIR SUR L'EXISTANT

REFAIRE SON ENDUIT A LA CHAUX



Sable local de granulométrie variable, exemple : sable de Saône, et ses camaïeux d'ocre vert.

Chaux.



2

Depuis l'**Antiquité**, l'enduit traditionnel est la chaux. Elle est le produit de la calcination du calcaire. Ses qualités sont sa porosité (diminution des phénomènes de condensation ou de remontées capillaires), ses propriétés bactéricides, l'imperméabilité à l'eau de ruissellement grâce à la formation de calcin*, une certaine élasticité qui évite - en partie - la formation de fissures et sa capacité à se patiner avec le temps.

On distingue deux types de chaux :

- La **chaux aérienne** fait sa prise majoritairement à l'air. Elle est plus pure en calcaire, on la préfère pour les badigeons,
- La **chaux hydraulique** fait majoritairement sa prise à l'eau. Elle contient une fraction d'argile.

Deux options se rencontrent :

- L'enduit à la chaux est en bon état mais présente un léger farinage, la teinte ne convient pas. Le ravalement peut consister à un simple badigeon tiré,
- L'enduit à la chaux est en mauvais état (décrochage par plaques, fissuration, faïençage...). Le support doit être préalablement préparé par un décroustage, les éventuels joints au ciment sont piqués*.

Le ravalement consiste à une reprise de la façade en trois passes sur support humidifié :

- Le **gobetis**, qui est la couche d'accroche avec une chaux dosée en liant et un sable grossier.
- Après séchage d'au moins 48 heures, le **corps d'enduit**, tiré à la règle ou à la taloche dans un mouvement horizontal.
- Après séchage d'au moins 72 heures, enduit de finition, dit aussi **badigeon** dans un mouvement vertical pour laisser la pluie glisser et ne pas pénétrer le support. Ce badigeon offre la finesse du grain au mur et une protection à la pluie du corps d'enduit grâce à la prise du calcin*. Dans le gobetis ou le corps d'enduit, on peut ajouter du chanvre* ou de la pouzzolane* fine afin d'apporter une correction thermique.



3



4

- 1 : Agrandissement d'un assemblage chaux-sable.
- 2 : Les étapes d'un enduit à la chaux traditionnelle en trois passes.
- 3 : Ravalement d'une façade avec un enduit chaux - rue du Port - Trévoux (01).
- 4 : Façade avant ravalement.